

Date de création/mise à jour : 19/12/24

Date d'application : 14/01/25

RÉALISATION D'ÉCHANTILLONNAGE « ACCRÉDITÉ ou NON COFRAC » PROPOSÉE PAR LE LDA 48

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Échantillonnage – Prélèvement
(Échantillonnages d'eaux en vue d'analyses microbiologiques et analyses physico-chimiques)

*C, Échantillonnage accrédité COFRAC

EC : Eau de consommation EP : Eau de piscine ER : Eau de rivière EMN : Eau minérale naturelle

Objet soumis	Caractéristique	Principe de mesure	Référentiel	Choix
Eaux destinées à la consommation humaine *C	Échantillon en vue d'analyses microbiologiques et physico-chimiques Échantillonnage – à la ressource – en production – en distribution	Échantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520	
Eaux de loisirs traitées (eaux de piscines...) *C	Échantillonnage en vue d'analyses microbiologiques et physico-chimiques	Échantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521	
Eaux de loisirs naturelles *C	Échantillonnage en vue d'analyses microbiologiques et physico-chimiques	Échantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521	
IRDEFA (Eaux sur tours aéroréfrigérantes) *C et Eaux de réseaux sanitaire chaudes et froides *C	Échantillon pour la recherche de Légionelles	Échantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 Circulaire légionelles n° 2002 / 243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel n° 2921 du 14/12/2013 Arrêté ministériel du 01/02/2010 Circulaire légionelles n° 2010/448 du 21/12/2010	
Eaux superficielles continentales (eaux de rivières, canaux...) *C	Échantillonnage en vue d'analyses microbiologiques et physico-chimiques	Échantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-1	
Eaux des établissements de santé Zones médicalisée (endoscope)	Échantillonnage en vue d'analyses microbiologiques et physico-chimiques	Dans des conditions maximales d'asepsie Échantillonnage instantané éventuellement, à partir d'un dispositif complémentaire mis en place sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ou du laboratoire	FD T 90-520 Guide du ministère de la santé n° DGOS/PF2/DGS/VSSI/2016/220	
Zones publiques et locaux techniques : Point d'usage, eau pour soins standards *C	Échantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Échantillonnage instantané (unique) à partir d'un robinet d'un piquage	FD T 90-520 Mode opératoire interne G_PREL_ETSANTE.PREL	

PARAMÈTRES MESURES SUR SITE PAR L'UNITÉ D'ÉCHANTILLONNAGE DU LDA 48

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Échantillonnage – Prélèvement
(Essais physico-chimiques des eaux sur site, mesure directe)

Caractéristique	Référentiel	LQ Eau douce	LQ Eau Résiduaire	Unité	COFRAC		Délai de fin d'analys es
					Eau Douce	Eau résiduaire	
Conductivité	NF EN 27888	10	10	µS/cm	X		In situ
pH	NF EN ISO 10523	4<pH<10	4<pH<10	Unité pH	X	X	
Oxygène dissous	NF ISO 17289	Aucune	Aucune	mg/l d'O2	X		
Chlore libre et total	NF EN ISO 7393-2	<0,03		mg/l	X		
Température	Méthode interne : LAB SEEPRE_0283	Aucune	Aucune	°C	X	X	
Chlore libre actif	NF EN ISO 7393-2	Aucune		mg/l			In situ
Chlore disponible	NF EN ISO 7393-2	Aucune		mg/l			
Chlore combiné	NF EN ISO 7393-2	Aucune		mg/l			
Turbidité	NF EN ISO 7027-1	0,2		FNU			
Acide Isocyanurique	Méthode interne S_ACCYAN_.PREL	EP : 5 mg/l		mg/l	X		

PARAMÈTRES BACTÉRIOLOGIQUES PROPOSÉS PAR LE LDA 48

Afin que les analyses bactériologiques puissent être rendues sous accréditation COFRAC, il est impératif que les échantillons soient réceptionnés au laboratoire avant les délais maximums de mise en analyse préconisés. Le délai de rendu des résultats est d'environ 7 jours. Pour les *Legionella*, compter au minimum 10 jours.

Caractéristique	Référentiel	Unité	COFRAC			Délai max de mise en analyse	Délai de fin d'analyse (à titre indicatif)	Conditions de conservation de transport	Volume et flaconnage nécessaires
			Eau Douce	Eau des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Eau résiduaire				
Micro-organismes revivifiables 36°C	NF EN ISO 6222	UFC / 1 ml	X	X		12 H	2 jours	2 à 8 °C	500 ml PE 20 mg/l de thio
Micro-organismes revivifiables 22°C	NF EN ISO 6222	UFC / 1 ml	X	X			3 jours		
<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000	UFC / 100 ml	X				3 jours		
<i>Escherichia coli</i> par NPP	NF EN ISO 9308-3	NPP / 100 ml	X		X		2 jours		
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs	NF EN 26461-2	UFC / 100 ml	X				2 jours		
Entérocoques intestinaux par NPP	NF EN ISO 7899-1	NPP / 100 ml	X		X		2 jours		
Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	UFC / 100 ml	X	X			2 jours		
<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	NF EN ISO 16266	UFC / 100 ml ou 250 ml	X	X			2 à 8 jours		
<i>Staphylocoques</i> pathogènes à coagulase positive	NF T 90-412	UFC / 100 ml	X				2 jours		
<i>Salmonella</i>	NF EN ISO 19250	(Abs / Prés) / 1 à 5 litres	X			4 à 6 jours			
Bactéries coliformes ML	NF EN ISO 9308-2	NPP / 100 ml	X			12 H	24H	2 à 8 °C	500 ml PE 20 mg/l de thio
<i>Escherichia coli</i> ML	NF EN ISO 9308-2	NPP / 100 ml	X			12 H	24H	2 à 8 °C	500 ml PE 20 mg/l de thio

			COFRAC					
Caractéristique	Référentiel	Unité	Eaux douces	Eaux de process	Délai max de mise en analyse	Délai de fin d'analyse (à titre indicatif)	Conditions de conservation de transport	Volume et flaconnage nécessaires
<i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i>	NF T 90-431	UFC / l	X	X	24 H	8 à 15 jours	T°C ambiante	1000 ml PE 120 mg/l thio

Les souches de *Salmonella* suspectées sont envoyées à l'ANSES-LERQHA Maisons-Alfort pour confirmation et sérotypage.

Plan de contrôle bactériologique :

- Eau de consommation_B2** : Micro-organismes revivifiables 36°C, Micro-organismes revivifiables 22°C, *Escherichia coli*, Entérocoques intestinaux.
- Eau de consommation_D1 bactério** : Micro-organismes revivifiables 36°C, Micro-organismes revivifiables 22°C, *Escherichia coli*, Entérocoques intestinaux, bactéries coliformes.
- Baignades** : *Escherichia coli* par NPP, Entérocoques intestinaux par NPP, bactéries coliformes (facultatif, en option).
- Piscines** : Micro-organismes revivifiables 36°C, Staphylocoques pathogènes, Entérocoques intestinaux et *Pseudomonas aeruginosa*.
- Autres** : ASR : Spores de micro-organismes anaérobies sulfite-réducteurs, *Salmonella*, *Pseudomonas aeruginosa*; *Legionella* et *Legionella pneumophila*; Bactéries coliformes et *Escherichia coli* ML par NPP / 100ml (Méthode IDEXX).
- Eau de Établissements de santé** : Micro-organismes revivifiables 36°C, Micro-organismes revivifiables 22°C, *Escherichia coli*, Entérocoques intestinaux, bactéries coliformes, *Pseudomonas aeruginosa*.

PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES PROPOSÉS PAR LE LDA 48

Afin que les analyses physico-chimiques puissent être rendues avec l'accréditation COFRAC, il est impératif que les échantillons soient réceptionnés au laboratoire avant les délais maximums de mise en analyse préconisés. Les échantillons doivent être conservés et acheminés entre 2 et 8°C.

Caractéristique	Référentiel	Unité	COFRAC				Délai maximum de mise en analyse	Délai de fin d'analyse (titre indicatif)	Conditions de conservation de transport	Flaconnages nécessaires
			LQ Eau douce (à l'exclusion des eaux minérales)	LQ Eau Résiduaire	Eau Douce (à l'exclusion des eaux minérales)	Eau résiduaire				
Conductivité	NF EN 27888	µS/cm	10	10	X	X	24 H	2 jours	2 à 8 °C	180 ml PE
pH	NF EN ISO 10523	Unité pH	4<pH<10	4<pH< 10	X	X	24 H	2 jours	2 à 8 °C	180 ml PE
Turbidité	NF EN ISO 7027-1	NFU	0,2		X		24 H	2 jours	2 à 8 °C obscurité	180 ml PE
Couleur apparente (qualitatif)	NF EN ISO 7887 Méthode A	Absence / Présence			X		5 jours	2 jours	2 à 8 °C obscurité	180 ml PE
Couleur vraie (qualitatif)	NF EN ISO 7887 Méthode C	mg/l Pt	10		X		5 jours	2 jours	2 à 8 °C obscurité	180 ml PE
Alcalinité _TA	NF EN ISO 9963-1	°F	0,25		X		14 jours	2 jours	2 à 8 °C	500 à 1000 ml PE
Alcalinité Totale _TAC			0,50		X					
Dureté	NF T 90-003	°F	0,5		X		48 H	2 jours	2 à 8 °C	500 à 1000 ml PE
Fluorures	NF EN ISO 10304-1	mg/l F	0,025	0,05	X	X	1 mois	2 jours	2 à 8 °C	500 à 1000 ml PE
Chlorures		mg/l Cl		1,0		X	1 mois	2 jours		
Nitrates		mg/l N		0,23		X	24 H	2 jours		
Nitrites		mg/l N		0,006		X	24 H	2 jours		
Sulfates		mg/l SO4		1,0		X	1 mois	2 jours		
Orthophosphates		mg/l PO4		0,1		X	1 mois	2 jours		
Chlorates	NF EN ISO 10304-4	µg/l ClO3	25		X		7 jours	2 jours	2 à 8 °C	250 ml PE
Chlorites		µg/l ClO2	10		X		7 jours	2 jours		
Bromates	NF EN ISO 15061	µg/l	2		X		1 mois	2 jours	2 à 8 °C	250 ml PE
Ammonium, Chlorure, Nitrate, Nitrite, Orthophosphate, Sulfate	NF EN ISO 15923-1	mg/l NH4, mg/l Cl, mg/l NO2, mg/l NO3, mg/l PO4, mg/l SO4	0,01 0,5 0,01 0,5 0,02 1,0		X		24 H 1 mois 24 H 24 H 24 H 1 mois	2 jours	2 à 8 °C	500 ml PE

Caractéristique	Référentiel	Unité	LQ Eau douce (à l'exclusion des eaux minérales)	LQ Eau Résiduaire	COFRAC		Délai maximum de mise en analyse	Délai de fin d'analyse (titre indicatif)	Conditions de conservation de transport	Flaconnages nécessaires
					Eau Douce (à l'exclusion des eaux minérales)	Eau résiduaire				
Argent,	Minéralisation Méthode interne LAB/SEE/CHI_0287 Dosage : NF EN ISO 17294-2	µg/l	0,1	0,5	X		1 mois	21 jours	2 à 8 °C	Métaux totaux : 250 ml PE HNO ₃ Métaux dissous : filtration 0,45 µm sur le terrain 60 ml PE HNO ₃ après filtration
Arsenic		µg/l	0,5	2,5	X	X	6 mois			
Aluminium		µg/l	5	10	X	X	1 mois			
Antimoine		µg/l	0,5	2,5	X	X	1 mois			
Baryum		µg/l	5	10	X	X	1 mois			
Bore		µg/l	5	10	X	X	6 mois			
Cadmium		µg/l	0,1	0,5	X	X	6 mois			
Calcium		mg/l	0,4	0,8	X	X	1 mois			
Chrome		µg/l	1	5	X	X	6 mois			
Cuivre		µg/l	0,5	2,5	X	X	6 mois			
Etain		µg/l	1	5	X	X	1 mois			
Fer		µg/l	EC :1 ER : 5	25	X	X	1 mois			
Magnésium		mg/l	0,04	0,08	X	X	1 mois			
Manganèse		µg/l	1	5	X	X	1 mois			
Nickel		µg/l	1	5	X	X	6 mois			
Phosphore		mg/l	0,02	0,10	X	X	1 mois			
Plomb		µg/l	0,5	2,5	X	X	6 mois			
Potassium		mg/l	0,4	0,8	X	X	1 mois			
Sélénium		µg/l	0,5	2,5	X	X	1 mois			
Sodium	mg/l	0,4	0,8	X	X	1 mois				
Zinc	µg/l	1	5	X	X	6 mois				
Ammonium	NF T 90-015-1	mg/l N		0,39		X	24 H	2 jours	2 à 8 °C 1<pH<2	500 ml PE H ₂ SO ₄
Mercuré	Minéralisation Méthode interne LAB/SEE/CHI_0287 Dosage : NF EN ISO 17852	µg/l		0,3		X	6 mois	7 jours	2 à 8 °C 1<pH<2	250 ml PE HNO ₃
Mercuré	Dosage : NF EN ISO 17852	µg/l	0,2		X		7 jours	7 jours	2 à 8 °C	1000 ml PE
Azote Kjeldhal	NF EN 25663	mg/l N	0,5	0,5	X	X	1 mois	2 jours	1 < pH < 2	500 ml PE H ₂ SO ₄
DBO n	NF EN ISO 5815-1_ Sonde optique	mg/l O2		1		X	24 H	6 jours	2 à 8 °C	1000 ml PE
DBO n	Méthode optique à la sonde _NF EN ISO 1899-2	mg/l O2	0,5		X		24 H	6 jours	2 à 8 °C	1000 ml PE
DCO	NF T 90-101	mg/l O2	30	30	X	X	6 mois	2 jours	2 à 8 °C 1<pH<2	500 ml PE H ₂ SO ₄

Caractéristique	Référentiel	Unité	LQ Eau douce (à l'exclusion des eaux minérales)	LQ Eau Résiduaire	COFRAC		Délai maximum de mise en analyse	Délai de fin d'analyse (titre indicatif)	Conditions de conservation de transport	Flaconnage s nécessaires
					Eau Douce (à l'exclusion des eaux minérales)	Eau résiduaire				
Matières en suspension	NF EN 872	mg/l	2	2	X	X	2 jours	2 jours	2 à 8 °C	1000 ml PE
Matières en suspension	NF T 90-105-2	mg/l		2		X	2 jours	2 jours		
Tensioactifs anioniques	NF EN 903	mg/l LS	0,1	0,1	X	X	3 jours	3 jours		250 ml verre
Indice phénol	NF EN ISO 14402	mg/l	0,01	0,01	X	X	21 jours	15 jours	2 à 8 °C obscurité pH <4	250 ml verre
Carbone organique total	NF EN 1484	mg/l C	0,3	0,3	X	X	7 jours	8 jours	2 à 8 °C 1<pH<2	250 ml PE H ₂ SO ₄
Carbone organique dissous	NF EN 1484	mg/l C	0,3	0,3	X	X	7 jours	8 jours	Non acidifié, filtration à réception et acidification	
									De 2 à 8 °C 1<pH<2	250 ml PE H ₂ SO ₄
Cyanures totaux et libres	NF EN ISO 14403-2	µg/l	5	5	X	X	7 jours	3 jours	2 à 8 °C pH > 12	250 ml PE NaOH
Perméabilité aux UV	Méthode interne S_PERMEA_CH	% transmittance	Aucune				24 H	2 jours	2 à 8 °C	180 ml PE
Potentiel Redox	Méthode interne S_REDOX_CH	mV	Aucune	Aucune	X	X	À réception au labo	2 jours		180 ml PE
Oxygène dissous	NF EN ISO 17 289 (LDO)	mg/l d'O ₂	Aucune	Aucune			À réception au labo	2 jours		150 ml verre rodé
Taux de saturation		%	Aucune	Aucune			À réception au labo	2 jours	sans air	
Anhydride carbonique libre	NF T90-011	mg/l	Aucune	Aucune			À réception au labo	1 jour	2 à 8 °C	500 ml PE en absence d'air
Chrome VI	ISO/TS 15923-2	µg/l	5		X		24 H	1 jour	2 à 8 °C	500 ml PE
Carbonates et hydrogénocarbonates	NF EN ISO 9963-1	mg/l	Aucune		X		24 H	2 jours	2 à 8 °C	500 ml ou 1000 ml PE
Chlorophylle A et indice phéopigments	NF T 90-117	µg/l	5		X		12 H	1 jours	2 à 8 °C	1000 ml PE

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÉCHANTILLONNAGE RÉALISÉ PAR LE CLIENT

ANALYSES DES EAUX DE CONSOMMATION, PISCINES, RIVIERES OU BAINADES

- FLACONNAGE :

- ANALYSE MICROBIOLOGIQUE :

Les échantillons destinés au laboratoire doivent être prélevés dans *des flacons STERILES de 500 ml ou de 1000 ml (recherche de légionelles) avec une concentration de thiosulfate de sodium adéquate selon les normes* (fournis par le laboratoire).

ATTENTION : ne remplir le flacon que jusqu'au trait

- ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE :

Voir avec le laboratoire pour le flaconnage.

*Afin que les analyses bactériologiques et physico-chimiques puissent être rendues sous accréditation COFRAC, il est impératif de déposer au laboratoire les échantillons, le jour même **avant 15H00** et dans un délai **de 8 heures** pour les analyses microbiologiques et dans les **12 heures** suivant le prélèvement pour les analyses physico-chimiques.*

*Les échantillons doivent être acheminés au LDA 48 **entre 2 et 8°C**.*

Les flacons doivent être clairement identifiés (nom du client et point de prélèvement) et accompagnés d'une feuille de demande d'analyse dûment remplie (nom et adresse du client, n° de SIRET ou date d'anniversaire, payeur, destinataires des résultats, identification des échantillons, signature....).

- ECHANTILLONNAGE :

- Prélèvement en distribution type D sur robinet :

- Enlever le filtre et le joint du robinet si possible.
- Se laver les mains avec du savon.
- Purger qq secondes à grand débit, puis au moins 30 secondes à débit normal.
- Fermer le robinet.
- Désinfecter le robinet avec un coton imbibé d'alcool, par exemple (ou par flambage).
- Faire couler au moins 30 secondes à débit normal.
- Ouvrir le flacon stérile correspondant à l'analyse microbiologique.
- Prélever
- Reboucher le flacon.
- Pour l'analyses des paramètres physico-chimiques, remplir les flacons spécifiques à la demande, attention au flacon contenant un conservateur, pour lequel il est nécessaire de ne pas remplir jusqu'à débordement. Pour la recherche de métaux, si le/les paramètre(s) Cu, Ni, Pb demandé(s), faire au 1^{er} jet dans 1 litre et échantillonner par la suite. Pour les autres métaux dans 500 ml après écoulement et échantillonner par la suite.

Catalogue des paramètres ou prestations réalisables par le LDA 48 pour les eaux (consommation, usées, rivières, piscines, baignades, établissement de santé ...)

Référence de la procédure associée :
000/000/000_0002
Annexe n° : 003
Page : 9 à 9

– Prélèvement dans une rivière ou un lac :

- Remplir le flacon immerger à 20 cm de la surface. Se placer dans l'eau et prélever en amont de sa position.

Le LDA 48 fournira le(s) flaconnage(s) nécessaire sur demande pour les échantillonnages à réaliser.

Les échantillons sont réceptionnés au laboratoire du lundi 8 h au jeudi 12 h pour la bactériologie des eaux et jusqu'au vendredi 12 h pour les analyses chimiques.

Voir support F_CGV_EAU_décembre 2024_Annexe 1 rattaché procédure 0002 CGV

CONVENTION EXTRANET DU LDA 48

Voir support F_CONV_EXTRANET_XX.LDA